

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article198>

Orange Caraïbes : Halte à la démagogie et à la désinformation !

- Actualité -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : vendredi 22 juin 2007

Mis à jour le : samedi 5 juillet 2008

UGTG.org

Hier la Direction d'Orange Caraïbe rassemblant ses états généraux, organisait comme à son habitude une campagne de désinformation auprès des salariés, visant à décrédibiliser l'action des Organisations Syndicales.

Le COMLOT d'un MENSONGE organisé et une arrogance à toute épreuve.

Véritable spécialiste du mensonge et de la dissimulation de la vérité, le Directeur Général Mr Gay prenant les salariés pour des « simples d'esprit », a cru duper tout le monde en publiant l'article L132-20 du code du travail, prenant le soin de dissimuler volontairement la jurisprudence liée à ce dernier.

Nou Démaské yo !

[\[JPEG\]](#)

Découvrant le texte pour la première fois hier (21/06/2007), Mr Gay comme à son habitude VIOLE, BAFFOUE, DISSIMULE en faisant preuve d'Arrogance et de dictature une partie de la loi, voulant visiblement et de façon délibérée, retourner la situation à son avantage.

Sans aucun doute, la loi n'interdit pas dans les négociations la présence d'un membre extérieur de l'entreprise.

Sans aucun doute, la loi confirme la liberté et le droit des OS à composer leur délégation.

Sans aucun doute, Mr Gay est un MENTEUR pris en flagrant délit de Mensonge et d'Intox !

Le Droit jusqu'ici fait état de quatre sources : la LOI, la COUTUME, la JURISPRUDENCE et la DOCTRINE.

NON ! Mr Gay n'est pas une source du droit

Non ! Mr Gay ne fait pas la loi.

OUI ! Mr Gay comme tout le monde doit respecter la loi et les USAGES dont fait état la jurisprudence citée en référence ; car issues de la COUTUME source du Droit !

Salarié Orange Caraïbe, an nou doutbout pou fè missié respecté la loi !

MOBILISONS NOUS CONTRE L'INJUSTICE !

HALTE au Mépris !

Suite à la réunion du mercredi 20 juin 2007, ayant pour objet la poursuite des négociations sur la prime liée au professionnalisme, la Direction d'OC nous faisait encore la démonstration de sa volonté de nuire systématiquement au dialogue social.

L'objectif de la Direction :

[-] Faire échouer le dialogue en minorant les Organisations Syndicales,

[-] Appliquer sans faille une politique de groupe défavorable à notre environnement.
Yo vlé pa négocié avè les Organisations Syndicales

Yo vlé dicté les O.S. ki moun ki ka vini négocié

Esplwatasion fini, nou sé nèg SOLID !

Encore un mépris pour les salariés de cette entreprise !

N'est-ce pas là une atteinte à notre dignité ?

Sommes nous prêts à accepter cette infamie ?

Mobilisons nous sur l'ensemble des sites, Guadeloupe, Martinique, Guyane pour obliger la direction à négocier dans l'intérêt des salariés, et le respect du droit des Organisations Syndicales qui les représentent.

Mobilisons nous contre la suppression programmée pour l'avenir de la rémunération liée au professionnalisme.

Mobilisons nous contre l'instauration de l'arrogance sans limite et croissante du Directeur Général.

Mobilisons nous contre l'instauration d'une dictature à OC, orchestrée par la Direction.

Nou ké montré yo sa nou ka pésé !

SE NONM DOUBOUT KA GANGNE KOMBA !

On comprend bien que l'UGTG dérange Jean Philippe GAY, puisqu'il n'arrête pas de le nommer dans toutes ses informations au personnel. Mais nous vous rappelons que nous sommes en inter syndical :

UTT-UGTG / CGTG / CFTC / UTG / CDMT

Nous rappelons que nous restons toujours ouverts à la négociation preuve en est, nous avons fait une proposition de rencontre avant le mardi 26 (y compris samedi et dimanche). Mais preuve de sa mauvaise foi, la direction a laissé notre proposition sans suite préférant laisser trainer et se dégrader cette situation, c'est malheureusement l'application de méthodes basement courantes du patronat lors des conflits, mais plus que jamais nous restons mobilisés pour défendre le droit des salariés.

Les personnes que la direction refusent aujourd'hui, sont les mêmes qui ont toujours participé aux

négociations avec OC avant Monsieur GAY et aussi avec Monsieur Gay. Que se passe t-il subitement ?

Par ailleurs, cet usage est appliqué sur l'ensemble du territoire français de façon courante, mais malheureusement Monsieur GAY semble être le seul à ne pas en être informé.

Les seuls intérêts que nous voulons servir sont ceux de l'entreprise et des salariés. Mais quels intérêts veut servir Monsieur GAY ?????

Aucun de nous ne possède une 607 et une villa à 3000 Euros par mois à Convenance Baie Mahault payés par Orange Caraïbe ou n'a eu une augmentation de salaire de 20 %.

POU KI MOUN GAY KA PRAN'Y

Malè pou GAY,

la majorité des salariés, qu'ils soient grévistes ou non, ont pu à travers tous ces conflits vérifier son personnage, individu arrogant, méprisant et dictateur ;

Malè pou GAY,

il est désavoué par la majeure partie des managers, mais pour les museler, il emploie le chantage, la désinformation et la pression.

La mobilisation continue !

La pli bèl an ba la bay SÉ NONM DOUBOUT KA GANNYÉ KONBA

UTT-UGTG / CGTG / UTG / CFTC / CDMT

Jarry le 22 juin 2007